



N.réf : PG/TGM/JJA/NM/12/321

Affaire suivie par : Nadine MASTROPASQUA

Tél : 04.95.10.66.59

Courriel : nadine.mastropasqua@ct-corse.fr

Ajaccio, le 19 JUIL 2012

Monsieur le Directeur,

Faisant suite à notre entrevue du 11 juillet dernier, je tiens à vous faire savoir que votre projet de cogénération sur la Commune de Sainte Marie Sicché a retenu toute mon attention et je vous encourage à le concrétiser et le rendre opérationnel le plus rapidement possible.

La filière bois doit en effet trouver de nouveaux débouchés et le bois-énergie est de nature à relancer un secteur d'activité qui s'essouffle en raison d'une perte de compétitivité.

Mais la Collectivité Territoriale de Corse se doit aussi, en tant que principal propriétaire forestier de l'île, d'assurer une gestion durable de son patrimoine, notamment par une diversification de l'exploitation et de la production de la forêt publique afin de développer une sylviculture dynamique.

Je vous assure que tous les dispositifs d'aide mis en œuvre au sein de notre collectivité seront mobilisés pour soutenir votre projet et la création de cette nouvelle activité.

Je vous invite par ailleurs à vous rapprocher de la CADEC, afin d'envisager avec cet organisme un partenariat complémentaire qui pourrait s'avérer bénéfique à l'avancée de votre entreprise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président du Conseil Exécutif de Corse,

  
Paul GIACOBBI

Monsieur Christian CHIARI  
Directeur de AKUO Corse Energy  
21 Bd PAOLI  
Maison des services  
20 200 BASTIA